

CRITÈRES DE SÉLECTION - FICHE-ACTION 1 « COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ »

CRITERE DE SELECTION	DESCRIPTIF ET ELEMENTS D'APPRECIATION
Degré de contribution à l'axe 1 de la stratégie "Transition économique"	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et renforcer le réseau commercial et de services • Valoriser l'image du territoire • Communiquer autour de l'offre commerciale et de services • Faciliter l'accessibilité aux lieux de vie • Renforcer les liens entre acteurs • S'adapter à un territoire rural (regroupement d'activité, service ambulancier...) • Favoriser la transition énergétique et/ou l'économie circulaire
Maturité du projet : viabilité, pérennité, évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'indicateurs d'évaluation du projet (indicateurs de réalisation, de réussite) • Degré d'avancement du projet au regard de l'obtention des autorisations préalables, des cofinancements, etc. • Existence d'étude(s) préalable(s) type étude de marché/de faisabilité (si nécessaire au projet)
Degré d'innovation au regard du territoire concerné	<ul style="list-style-type: none"> • activité nouvelle ou expérimentation pour le territoire, • mise en valeur de nouveaux produits/pratiques, • modes de fonctionnement (modulation horaire, politique tarifaire, public ciblé), • usage des technologies de l'information et de la communication, • création de liens entre secteurs traditionnellement séparés, • financements novateurs, ...
Potentiel en termes de création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de maintenir de l'emploi • Volonté de créer de l'emploi
Niveau d'implication du partenariat dans le projet (collectivité, associations, entreprises, agriculteurs, citoyens)	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune démarche participative : les organisateurs du projet agissent entre-eux • Pas de partenariat mais information des acteurs locaux (<i>Les partenaires et le grand public seront informés de l'opération lorsqu'elle sera réalisée mais ne sont pas associés à la démarche</i>) • Existence d'un partenariat (<i>le porteur de projet collabore avec les partenaires financeurs et techniques et les associe aux réflexions</i>) • Existence d'un partenariat renforcé (<i>le projet répond à des objectifs partagés par plusieurs partenaires (cofinanceurs, associations, citoyens, entreprises...)</i>)